

Réunion du Comité Syndical du 01 juin 2017

Convoqué le vingt-quatre mai deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le premier juin deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-et-unième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

81^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING (départ à 19h40)
Madame Pascale AMEIL	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Christian ARVEUF	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur José BELDA	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Madame Martine BELLEROSE	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Roland BLANCHET	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Jacqueline BOLIS	Monsieur Jean-Marc MORVAN (départ à 19h40)
Monsieur Roland BONJEAN	Monsieur Gilbert MÉNARD
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Gérard CHANSARD	Monsieur Bertrand PASCUTO
Monsieur Jean-Michel CHARLAT (départ à 20h30)	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Antoine DESFORGES	Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Laurent DIAS	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Madame Marie-José TROTE
Madame Martine FAUCHER	Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Chantal FAVRE-MOULIN	Monsieur Guillaume VIMONT
Madame Hélène FEDERSPIEL	Monsieur Gilles VOLDOIRE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Roger GARDES	

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Frédéric BONNICHON	À	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Michel CHARLAT (à partir de 20h30)	À	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Cyril CINEUX	À	Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Philippe GAILLARD	À	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING (à partir de 19h40)	À	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Yves LIGIER	À	Monsieur Alain DEAT
Madame Anne-Karine QUEMENER	À	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Christian SIMONET	À	Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Gérard VIALAT

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Guide du Routard – Tarifs de Vente

Monsieur le Président rappelle que, par l'intermédiaire de l'ANPP (Association Nationale des PETR et Pays), le Grand Clermont s'est engagé dans une opération « Le Routard et les pays de France », portée par Hachette tourisme.

Ainsi, le Guide du Routard « Pays du Grand Clermont et des Volcans d'Auvergne » est sorti en avril dernier. Le Grand Clermont en a reçu 20.000 exemplaires dont 5.900 ont été rétrocédés aux annonceurs publicitaires qui ont participé au financement de l'ouvrage.

Conformément à la convention signée avec les éditions Hachette, ces dernières s'engagent à commercialiser ce guide dans les réseaux des points de vente de guides de voyage en France, Belgique, Suisse et Canada, à savoir librairies, grandes surfaces culturelles, hypermarchés, maisons de la presse, librairies on line.

Hors ces points de vente, le Grand Clermont a la possibilité de vendre les ouvrages acquis par l'intermédiaire des réseaux locaux (Office de Tourisme, sites et hébergements touristiques, musées, collectivités territoriales, organismes professionnels, associations, entreprises, etc...).

Monsieur le Président propose d'appliquer le prix de vente de 2,00 € à ces intermédiaires.

Lorsque le Grand Clermont vend directement ces guides à un particulier, le prix de vente est obligatoirement au prix public soit 4,90 €.

Il est à noter que le Grand Clermont bénéficiera de la franchise en base de TVA prévue à l'art. 293 B du CGI (qui dispense du paiement de la TVA l'assujetti qui en bénéficie), puisque les recettes générées par ces ventes ne dépasseront pas un certain seuil, fixé à 82.800,00 € en 2017.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver ces tarifs de vente.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver les tarifs de vente du Guide du Routard du Grand Clermont tels que proposé par son Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20170601-DCS498-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2017

Publication : 14/06/2017

À Clermont-Ferrand, vendredi 02 juin 2017.

Dominique ADENOT,

Président.



2/2